

À TOUS LES ÉLÈVES

Voici quelques principes à respecter pour bien réussir vos évaluations de décembre. Veuillez noter que les règles de conduite s'appliquent en tout temps pendant la session.

Ce que nous te demandons :

1. de bien étudier et d'apporter **tout** ce dont tu as besoin et qui est permis: crayon, gomme à effacer, stylo, liquide correcteur, crayon surligneur, calculatrice et dictionnaire;
2. d'être **punctuel**, car il n'y aura aucune tolérance pour les retards; pour tout retard de plus de 30 minutes, tu ne pourras entrer dans la salle d'examen. Il te faudra te présenter à une reprise.
3. de consacrer les dix premières minutes à la **compréhension des questions**. Par la suite, nous te distribuerons les feuilles-réponses (s'il y a lieu);
4. de remettre ton évaluation au surveillant qui apposera ses initiales sur la feuille-réponses afin de vérifier si tu as bien répondu à **toutes les questions**, sinon il te retournera les compléter avant de quitter;
5. lorsque tu quittes le local d'évaluations, si tu restes à l'école, voici les locaux où tu dois te rendre pour étudier : l'agora, la cafétéria ou la bibliothèque.
6. de te conformer aux **directives du surveillant** (assignation d'un siège par ordre alphabétique, début et fin de l'évaluation, matériel autorisé, autres);
7. **TOUT ÉLÈVE SERA EXPULSÉ DU LOCAL D'ÉVALUATION ET RÉFÉRÉ À LA DIRECTION RESPONSABLE S'IL :**
 - utilise un autre matériel que celui autorisé;
 - utilise d'autres sources d'information que celles indiquées sur le questionnaire d'évaluation;
 - utilise un appareil électronique (cellulaire, montre intelligente ou autre);
 - aide un autre candidat ou s'il reçoit l'aide d'une autre personne;
 - ne garde pas le silence du début à la fin.

NOTE : Les surveillants seront rigoureux face aux cas de PLAGIAT et tu risques d'avoir 0% comme résultat à cette évaluation.



(verso)

8. Il est de ta responsabilité et de celle de tes parents de justifier ton absence auprès de ta direction de niveau.

Les seuls motifs valables pour justifier une absence lors d'une épreuve sont des événements importants tels que :

- une maladie sérieuse ou un accident (confirmé par une attestation médicale ou accepté par la direction);
- le décès d'un proche;
- une convocation d'un tribunal;
- une participation d'envergure préalablement autorisée par la direction de l'école ou par le Ministère de l'Éducation dans le cas d'une épreuve unique.

9. **Calculatrices et appareils non autorisés :**

Les calculatrices munies d'un logiciel de calcul formel ne sont pas autorisées aux épreuves. Ce type de logiciel permet à la calculatrice, par exemple, de décomposer une expression algébrique en facteurs. Ces modèles de calculatrices sont permis à la seule condition que les fonctions de calcul soient désactivées pour la passation de l'épreuve.

Les ordinateurs, les tablettes électroniques, les agendas électroniques et les calculatrices munies d'un clavier alphanumérique (QWERTY ou AZERTY) ne sont pas autorisés.

L'utilisation d'une calculatrice contenant des données stockées ou des programmes est considérée comme une tricherie.

L'élève ne peut partager sa calculatrice avec un de ses pairs.



**FERMETURE POUR TEMPÊTE OU POUR TOUT AUTRE
ÉVÉNEMENT DE FORCE MAJEURE**

Quand une évaluation n'a pas lieu, elle sera reprise à un moment qui sera défini ultérieurement.

Tu es responsable de ton horaire.

Utilise les pages 26 et 27 de ton agenda pour y compléter ton horaire personnalisé.

Au besoin, tes enseignants t'indiqueront à quel local auront lieu tes évaluations.

Ce document est disponible sur le site de l'école <https://ecole-secondairerogercomtois.cssc.gouv.qc.ca/>

BON SUCCÈS... ET JOYEUSES FÊTES À VOUS TOUS!

Kathleen Robitaille, pour l'équipe de direction